

Gilles Mergy

Tête de liste « Un temps d'avance pour Fontenay »

Mesdames et Messieurs les dirigeants d'associations,

Fontenay-aux-Roses, le 19 février 2020

Dans une lettre ouverte, publiée notamment dans le blog *Les nouvelles de Fontenay-aux-Roses*, vous attirez l'attention sur les responsabilités des élus municipaux et territoriaux concernant la transition écologique.

Mes colistiers et moi-même partageons totalement ce point de vue. C'est pourquoi, dans le projet municipal de la liste *Un temps d'avance pour Fontenay*, le premier axe de nos engagements s'intitule « Une ville plus écologique », thème qui irrigue également les autres axes. Je ne citerai que quelques-uns de nos engagements prioritaires concernant la transition écologique : modifier le plan local d'urbanisme (PLU) pour stopper le tout-béton reconquérir les espaces verts et protéger la biodiversité ; mettre en place un plan d'ensemble pour les modes de déplacement actifs (vélo et marche) ; viser le 100% bio en favorisant les circuits courts dans les cantines scolaires ; impulser un plan « sobriété énergétique » pour les bâtiments publics ; inciter les fontenaisiens à lutter contre le gaspillage ; etc.

Vous pouvez trouver l'ensemble de nos engagements dans la page *Notre projet* sur notre site Internet <https://www.untempsdavancepourfontenay.fr/>

Notre projet municipal a été coconstruit avec les Fontenaisiens au travers de près d'une dizaine d'ateliers ouverts à tous. Nous comptons le mettre en œuvre en relançant la démocratie participative : Comités d'habitants et Comités de projets ouverts aux citoyens et aux associations, en amont et en aval des décisions, notamment.

J'ai déjà eu l'occasion de m'étonner, avec Mme Sommier, dans une question orale lors du conseil municipal de Fontenay-aux-Roses du 18 mars 2019, du manque de transparence dans l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Territoire Vallée Sud Grand Paris (VSGP) et de l'absence de consultation des associations fontenaisiennes. On nous avait répondu « difficulté à identifier les associations concernées », « appel à candidatures, de la part du Territoire, pour la poursuite du processus » et « adoption prévue pour février 2020 ». Cela n'était évidemment pas satisfaisant, et n'a même pas été réalisé !

Quand nous serons élus, nous porterons au niveau du Territoire l'ambition qui est la nôtre au niveau municipal, tant sur les objectifs que sur la méthode.

Concernant les objectifs du PCAET, nous pensons qu'une façon pragmatique de procéder pourrait être de partir des compétences du Territoire pour définir des enjeux, des axes de travail et des résultats attendus.

Par exemple, sur la compétence « Transports », l'enjeu pourrait être « Réduire significativement l'impact environnemental des transports », avec des axes de travail portant sur le développement d'infrastructures cyclables continues sur le Territoire, le développement des transports en commun, l'incitation à abandonner les véhicules très polluants au profit de véhicules non ou moins polluants, le soutien à l'autopartage, la promotion du télétravail... Les résultats pourraient se mesurer en taux de diminution de la circulation automobile et du nombre de véhicules anciens, etc.

Nous proposons en annexe quelques pistes de réflexion de ce type sur d'autres compétences du territoire, sans chercher à être exhaustifs.

Concernant la méthode, la co-élaboration avec les citoyens et les associations fait partie de notre ADN. Que ce soit pour la construction initiale du PCAET, s'il est encore temps, pour le pilotage de sa mise en œuvre ou pour sa mise à jour, nous nous battons pour que le Territoire fasse appel aux volontaires en invitant très largement à participer, donc en prenant le risque de solliciter des associations non directement concernées plutôt que l'inverse.

Mesdames et Messieurs les responsables d'associations, je ne prétends pas avoir répondu à toutes vos questions. Je souhaite seulement vous avoir apporté des éclaircissements sur nos ambitions concernant la transition écologique, notre état d'esprit et nos méthodes de travail, dans le but d'alimenter un débat riche et constructif avec les associations que vous représentez, et au-delà avec tous les citoyens du Territoire VSGP.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs les responsables d'associations, à l'assurance de ma considération distinguée.



Gilles Mergy

Annexe : Pistes de réflexion sur le contenu du PCAET de Vallée Sud Grand Paris

ANNEXE

Pistes de réflexion sur le contenu du PCAET de Vallée Sud Grand Paris

Compétences du Territoire VSGP	Enjeux « transition écologique »	Axes de travail
Emploi et développement économique	Développement d'activité non polluantes	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques d'aide et d'incitation
PLU intercommunal	Respect des obligations légales en nombre de logements neufs tout en protégeant l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Protection des espaces verts publics • Protection des zones pavillonnaires • Plan de désartificialisation des sols • Amélioration de la continuité des espaces verts : liens verts entre les grands espaces verts publics
Transports	Réduire significativement l'impact environnemental des transports	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'infrastructures cyclables continues sur le territoire • Développement des transports en commun • Incitation à abandonner les véhicules très polluants au profit de véhicules non ou moins polluants • Soutien à l'autopartage • Promotion du télétravail
Gestion des déchets	Réduire, réutiliser, recycler	<ul style="list-style-type: none"> • Récupération des denrées non consommées dans la restauration collective
Eau	Réduire la consommation moyenne par habitant	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des fuites sur le réseau • Incitations à la rénovation des équipements (chasse d'eau et robinetterie à économiseur) • Récupération des eaux de pluie (arrosage, nettoyage extérieur)
Équipements sportifs et culturels	Réduire les consommations d'énergie	<ul style="list-style-type: none"> • Solutions basse consommation (éclairage notamment) • Plan de rénovation thermique • Chaufferies à base de biomasse • Auto production/consommation d'électricité solaire